

9 – 9A, rue Campagna

Demande de dérogations mineures présentée à la séance ordinaire du lundi 1^{er} décembre 2025, à 18 h

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

➤ Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 1^{er} décembre 2025, midi, en cliquant sur le lien suivant :
<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 14 novembre 2025

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

- a) qu'un bâtiment soit situé à une distance de 3,20 mètres de la limite droite du terrain (article 1.5.1);
- b) qu'une aire de stationnement soit située à une distance de 0,40 mètre de la limite droite du terrain (article 8.2.5);

Règlement de zonage numéro 1261-2019